



Mairie de Nant

Aveyron-12230

Téléphone : 05.65.62.25.12

ARRÊTÉ MUNICIPAL n° AR-V-2026-34

Objet : Privatisation de Stationnement Place des Bénédictins et interdiction de passage rue des Cabirous :

Le Maire de NANT,

- **VU** l'article 25 de la loi n° 82.213 du 02 Mars 1982 modifié, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- **VU** le Code de la Route portant règlement général de police de la circulation routière et notamment son article R. 225 ;
- **VU** les articles L. 2212, L. 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** l'arrêté du 05 Novembre 1992 relatif à la signalisation des routes et autoroutes ainsi que l'arrêté du 06 Novembre 1992 relatif à l'approbation de modifications de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – signalisation temporaire – livre 1 – 8^{ème} partie ;
- **Considérant** qu'il est nécessaire de privatiser 2 ou 3 place de stationnement sur la Place des Bénédictins de Nant pour le stationnement d'un camion nacelle pour les besoins de raccordement électrique par l'entreprise ENEDIS de l'habitation de M. MALAQUIN le 21 Mai 2026 entre 08h00 et 19h00.

ARRETE

Article 1^{er} :

2 places de stationnement sur le parking derrière l'église de Nant, place des Bénédictins seront réservées pour les camions d'ENEDIS le 21 Mai 2026 entre 08h00 et 19h00.

Article 2 :

La signalisation réglementaire sera mise en place par la commune.

Article 3 :

La Mairie de Nant,

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint Jean du Bruel,
sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANT, le 18 Mai 2026


Pour le Maire
par délégation
L'Adjoint Eric SAQUET